



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2021/079

**OBJET : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

**Nombre de Conseillers Communautaire en exercice : 45**

**Nombre de Conseillers présents : 34**

**Nombre de Conseillers présents et représentés : 40**

**Quorum : 15**

**Date de convocation : 1<sup>er</sup> avril 2021**

**Date d'affichage de la convocation au siège : 1<sup>er</sup> avril 2021**

**Le 8 avril de l'année deux mille vingt et un à 18h30**

à Martillac – Salle du Conseil

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Bernard FATH.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
FATH Bernard (Président)	P		DANNÉ Philippe (Maire)	A	
BARRÈRE Philippe (Maire)	E	Mme LAGARDE	CAUSSÉ Anne-Marie (Maire)	P	
GAZEAU Francis (Maire)	P		PEREZ Gracia (Maire)	P	
DUFRANC Michel (Maire)	P		BARBAN Laurent (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	E	M. LAFFARGUE	TAMARELLE Christian (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	P		BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		BONNETOT Aurore	P	
TALABOT Martine	P		GILLET Jean-Paul	P	
LAGARDE Valérie	P		LABASTHE Anne-Marie	E	M. FATH
CLAIR Jean-Georges	P		MOUCLIER Jean-François	A	
DABAN Mathieu	E		PERPIGNAA GOULARD Véronique	E	M. AULANIER
BALAYÉ Philippe	P		PRÉVOTEAU Marie-Louise	P	
BOURROUSSE Michèle	P		VIGUIER Marie	P	
GACHET Christian	P		POLSTER Monique	E	M. GACHET
MONGE Jean-Claude	P		SIDAOUI Alain	A	
SAUNIER Catherine	P		CHEVALIER Bernard	P	
DURAND François	P		SABY Nadia	P	
LEMIRE Jean-André	P		HEINTZ Jean-Marc	P	
BOURRIER Sylviane	P		BÉTENCOURT Catherine	P	
LAFFARGUE Alexandre	P		BORDELAIS Jean-François	P	
MARTINEZ Corinne	P		FAURE Christian	E	M. CLÉMENT
SOUBELET Véronique	P		GIRAUDEAU Isabelle	A	
AULANIER Benoist	P				

Le conseil communautaire nomme Mme BOURGADE, secrétaire de séance.  
Les procès-verbaux des 4 et 18 mars 2021 sont adoptés à l'unanimité.

\* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2021/079

## OBJET : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

**Vu** l'article L2311-7 du CGCT, précisant que le montant d'une subvention doit faire l'objet d'une délibération distincte du vote du budget,

**Vu** la délibération du Conseil communautaire n° 2003/19 en date du 11 avril 2003, définissant les critères d'aide aux associations,

**Vu** les délibérations du conseil communautaire n° 2020/023 en date du 25 février 2020 sur l'octroi de subventions aux associations,

**Vu** la réunion de la sous commission « Vie Associative » en date du 24 février 2021,

**Considérant** l'avis favorable du Bureau,

### EXPOSE

Les demandes, exposées ci-après, ont reçu un avis favorable lors de leur examen par la commission concernée, il est donc proposé :

- de verser aux associations ci-dessous dénommées, le montant annuel de la subvention prévue dans la convention triennale 2019-2021, conformément au principe de l'annualité budgétaire et au tableau ci-dessous :

Association	Convention	Objet de la demande	Montant / An	Montant total sur 3 ans
JAZZ AND BLUES	TRIENNALE 2019-2021	Festival Jazz and Blues	<b>5 000 €</b>	15 000 €
FESTES BAROQUES	TRIENNALE 2019-2021	Festival de musique baroque	<b>5 000 €</b>	15 000 €
HISTOIRE ET MÉMOIRE DES GRAVES	TRIENNALE 2019-2021	Le Printemps de la Gerb'Ode	<b>3 500 €</b>	10 500 €
UNION SPORTIVE ET CULTURELLE SAUCATAISE (représentant cinq associations organisatrices)*	TRIENNALE 2019-2021	Challenge de la CCM et les 10 kms de Saucats	<b>2 500 €</b>	7 500 €
SCÈNES BUISSONNIÈRES	TRIENNALE 2019-2021	Festival de théâtre « Les Scènes Buissonnières »	<b>8 500 €</b>	25 500 €

\* USCS Athlétisme, Association Marathon des Graves, La Martillacaise, SCAP Cadaujac, Les Galopins Brédois

- de verser à l'association ci-dessous dénommée, le montant annuel de la subvention prévue dans une convention triennale 2021-2023, conformément au principe de l'annualité budgétaire et au tableau ci-dessous :

Association	Convention	Objet de la demande	Montant / An	Montant total sur 3 ans
DES LIVRES À BORD	TRIENNALE 2021-2023	Promotion de la littérature et de l'accès aux livres lors des manifestations intercommunales.	<b>2 500 €</b>	7 500 €



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**N°2021/079**

**OBJET : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

- de verser une subvention aux associations ci-dessous dénommées, dans le cadre d'une convention annuelle 2021 et conformément au tableau ci-dessous :

Association	Convention	Objet de la demande	Montant / An
OPÉRATION LUMIÈRE	<i>Annuelle</i>	Organisation de la seizième édition des rencontres du spectacle vivant, "Opération Lumière".	<b>3 000 €</b>
ASSOCIATION SPORTIVE DU TENNIS CLUB AYGUÉMORTAISE	<i>Annuelle</i>	Organisation du « Challenge des Présidents ».	<b>1 000 €</b>
COMITÉ DE SOUTIEN DU MÉMORIAL DE LA FERME DE RICHEMONT	<i>Annuelle</i>	Pérenniser le devoir de mémoire des 13 résistants morts pour la France à la Ferme de Richemont le 14 juillet 1944.	<b>1 000 €</b>
AVIATION SANS FRONTIÈRES « LES AILES DU SOURIRE »	<i>Annuelle</i>	Baptêmes de l'air et visites des sites aéronautiques pour les enfants handicapés.	<b>1 200 €</b>
LA BRÈDE FOOTBALL CLUB	<i>Annuelle</i>	Organisation de la 10ème édition du Brédy Foot Challenge pour tous les jeunes entre 12 et 13 ans.	<b>6 250 €</b>
ASSOCIATION YOGALA 33	<i>Annuelle</i>	Organisation du festival « Bien Être sur Terre - BEST ».	<b>2 000 €</b>
BRIGADE D'INTERVENTIONS CULTURELLES DES GRAVES	<i>Annuelle</i>	Organisation de la Grande Fête.	<b>5 000 €</b>
COMPAGNIE LA FLAMBÉE	<i>Annuelle</i>	Organisation du Festival de l'Île : festival des arts vivants en milieu rural (Commune l'Isle-Saint-Georges)	<b>2 000 €</b>
LE CERCLE DES AMIS DE MONTESQUIEU	<i>Annuelle</i>	Prix littéraire du Cercle des Amis de Montesquieu.	<b>1 000 €</b>
A.C.P.G – C.A.T.M	<i>Annuelle</i>	Organisation de commémorations patriotiques.	<b>600 €</b>
UNION CYCLISTE BREDOISE	<i>Annuelle</i>	Organisation d'une course contre la montre en individuelle, en duo et Gentleman par équipe de 4.	<b>300 €</b>
MARQUE PAGE	<i>Annuelle</i>	Organisation de la fête du livre jeunesse et de la B.D	<b>5 500 €</b>



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2021/079

**OBJET : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

***Le Conseil Communautaire à 39 voix pour,  
Mme PERPIGNAA GOULARD (via procuration à M. AULANIER),  
et Mme PREVOTEAU ne prennent pas part au vote :***

- Décide de l'attribution d'une subvention aux associations, au titre de l'exercice 2021, selon les tableaux ci-dessus,
- Autorise Monsieur le Président à signer tous documents afférents au versement desdites subventions,
- Inscrit les crédits nécessaires au budget 2021. Les fonds pourront être payés sur deux exercices.

Fait à Martillac, le 8 avril 2021

**Le Président de la CCM**  
Bernard FATH

***Document signé électroniquement***

